



2nd semestre 2025



n° 43



Sap-en-Auge

Bulletin Municipal

Editorial

Mes chers concitoyens

Il y a tout juste un an à pareille époque, j'invitais toutes les bonnes volontés à se rassembler autour des diverses associations pour que nous restions une cité accueillante, fière de notre passé et soucieuse de notre avenir. J'ai l'impression d'avoir été entendu.

Aujourd'hui, en cette fin d'année, plutôt que de faire un bilan des actions engagées et réalisées, période préélectorale oblige, je vais me livrer à quelques réflexions sur ce que nous avons vécu ensemble.



11 novembre 2025

Dans un premier temps, il est notoire que toutes les manifestations qui se sont déroulées sur notre territoire ont connu le succès escompté par les organisateurs. La mobilisation des bénévoles a été bien plus qu'exemplaire, elle a été exceptionnelle.

Enrichies de leurs expériences passées les associations ont réussi à gonfler leurs effectifs et à rassembler. C'est suffisamment rare pour être souligné dans un monde de plus en plus individualiste.

Dans un second temps, je souhaiterais vous faire partager des propos entendus çà et là : « Ici, on ressent une atmosphère particulière, faite d'engagement et de solidarité ». C'est cet engagement personnel de bon nombre d'entre vous qui fait la vie et le dynamisme de notre cité.

Dans un autre domaine, celui des commémorations, la participation ne fait que croître et de nombreux jeunes se sentent concernés par le devoir de mémoire. C'est rassurant et encourageant.

Dans quelques mois vous devrez vous prononcer pour le renouvellement des équipes municipales. Le mode d'élection a changé et il ne sera plus possible de rayer des noms sur les listes qui vous seront présentées. Chacun a le droit de penser que c'est anormal pour une commune de notre taille, mais la loi est la loi (*Dura lex, sed lex*) et une rature entrainera la nullité du bulletin. Ce serait dommage d'aller voter et ne pas voir son vote validé.

En cette fin d'année, un peu particulière sur le plan de la politique nationale qui a des répercussions sur le quotidien de chacun, du commerce, de l'industrie, de l'artisanat, je formule pour vous-même et tous vos proches des vœux :

que 2026 soit pour chacun d'entre vous une excellente année.

Gérard ROSÉ, Maire de SAP-en-AUGE

Infos Municipales

Seules les informations les plus marquantes des réunions du Conseil Municipal sont rapportées. Les comptes-rendus complets sont affichés sur les panneaux sous les Halles.

Conseil du 10 juillet 2025

Aménagement de la Rue Homo - Achat d'un terrain

Dans le cadre du programme « Petites centralités » rappelé dans le Bulletin n° 42 du 1^{er} semestre 2025, la création d'un parcours de découverte et de valorisation des « coulisses » du Sap était l'une des actions prioritaires retenues.

L'aménagement de la Rue Homo s'inscrit dans cette optique avec pour objectif de servir d'exemple pour la transformation d'autres ruelles et chemins.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité l'acquisition par la commune d'une parcelle de terrain de 60 m² environ appartenant à M. et Mme Lemaître qui sont prêts à la céder pour un euro symbolique et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches s'y afférant.

Agrandissement du Pôle de Santé - Cession d'une parcelle

Afin d'améliorer l'offre de soins, l'agrandissement du Pôle de Santé, devenu trop exigu, fait également partie des actions retenues dans le programme « Petites centralités ».

Cette action s'inscrit par ailleurs dans la continuité de l'aménagement de la Rue Homo et de celle du parking de l'Eglise.

Pour réaliser ce projet, l'acquisition par la CDC VAM de la parcelle cadastrale AB 298 de 102 m², actuellement en copropriété avec la commune, est nécessaire.

Après délibération, le Conseil accepte à l'unanimité, la cession pour un euro symbolique de la copropriété de cette parcelle à la Communauté de Communes.



Directeur de Publication : M. Gérard Rosé, Maire. Rédaction / Conception : Mme Evelyne James, Maire Adjoint.

Impression : HERAULT Imprimeur - L'Aigle

Conseil du 4 septembre 2025

France ruralité revitalisation - Exonération de taxe foncière

Notre commune bénéficie du classement en zone « France ruralité revitalisation ».

Sachant que le code général des impôts permet au Conseil Municipal d'instaurer une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties dont bénéficient les immeubles situés dans ces zones et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises, Monsieur le Maire propose d'instaurer cette exonération, ce que le Conseil accepte à l'unanimité après délibération.

Rapport sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS)

Suite à la présentation par Monsieur le Maire du Rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rapport.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers, notamment par une mise en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Gouvernance de la compétence « Eau potable »

Il devient nécessaire de faire émerger une nouvelle gouvernance locale de l'eau pour permettre aux SIAEP de la Région de Gacé, de la Roulandière et de la Région de Champosoult de disposer des moyens techniques et financiers afin d'établir un même niveau de service aux usagers avec la maîtrise des tarifs.

Ce projet, impliquant la fusion de ces trois syndicats, passera par l'établissement d'une politique commune ambitieuse sur les aspects environnementaux et patrimoniaux.

Il sera nécessaire de définir de nouveaux statuts pour le syndicat résultant de cette fusion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette opération, ainsi que le projet de statuts du nouveau syndicat, et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.



11 novembre 2025

Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918

Conseil du 23 octobre 2025

Location du local de l'ancien Office de Tourisme

Suite à la demande d'une personne désireuse de s'installer dans la commune comme coiffeur, Monsieur le Maire propose au Conseil de louer ce local en établissant une Convention d'Occupation Précaire selon les modalités suivantes :

- Loyer de 166.67 € HT les six premiers mois, puis 250 € HT du 7^{ème} au 36^{ème} mois.
- Facturation de la consommation d'électricité, l'abonnement restant à la charge de la collectivité.
- Contrat et approvisionnement en eau à la charge du preneur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la location du local et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.



Jean's
Coiffure

Le nouveau salon
de coiffure mixte
a ouvert ses
portes

1 Place
du Marché

Conseil du 23 octobre 2025 (suite)

Utilisation de la Salle des Fêtes

Monsieur le Maire rappelle que la Salle des Fêtes est couramment utilisée par les associations pour différentes activités.

Les fluides étant utilisés régulièrement, les coûts deviennent très onéreux, en particulier le chauffage. Aussi, après délibération, le Conseil Municipal décide de facturer un forfait annuel de 400 € aux associations utilisatrices.

Immeuble du 15 Place du Marché

Les travaux de sécurisation de cet immeuble n'ayant toujours pas été effectués, il est constaté que le bâti devient de plus en plus dangereux.

Les arrêtés de péril imminent 202431 et 092025 n'ont pas été respectés dans les délais impartis, Monsieur le Maire propose alors d'instaurer une astreinte journalière de 50 €.

Extension du Site « Natura 2000 »

Monsieur le Maire présente le projet d'extension du site « Natura 2000 » qui s'inscrit dans la continuité du plan d'action normand 2022-2024 pour les aires protégées. La Préfecture souhaitant avoir un avis, le Conseil Municipal délibère et accepte à l'unanimité ce projet.

Statuts du SMICO

La commune est membre du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités (SMICO). Monsieur le Maire informe le Conseil que plusieurs collectivités ont sollicité leur retrait de ce syndicat.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité, et charge Monsieur le Maire de communiquer la présente délibération au Président du SMICO et à Monsieur le Préfet de l'Orne.

Ne pas oublier - Elagage des haies



Chaque habitant se doit d'entretenir ses haies et d'élaguer ses arbres en bordure de voirie, de même que son trottoir, son fossé ou son caniveau.

Concernant les haies des habitations et des terrains constructibles intra muros en bordure des voiries, il est souhaitable :

- Que l'élagage de la haie soit effectué à la verticale du talus du fossé, lorsqu'il existe, ou du pied de la haie.
- Que la hauteur maximale de la haie ne dépasse pas 2,50 m.

Merci de participer à l'effort collectif
en tenant compte de ces recommandations afin de rendre plus
accueillantes les entrées de bourg de notre commune !



Rappel ...

Registre communal (☎ Mairie : 02 33 39 41 29)

Les personnes vulnérables vivant à domicile peuvent être inscrites sur un registre communal spécial, dans l'optique de faciliter l'intervention des services municipaux, sanitaires et sociaux en cas d'urgence.





Quelques mots d'Histoire

Le Théâtre : une tradition sapienne - « Du vent dans les branches de Sassafras » - 1979

« Du vent dans les branches de Sassafras », comédie en deux actes, écrite par l'académicien René de Obaldia (1918-1922), a été créée en 1965 avec Michel Simon dans le rôle principal. J'aimais beaucoup cette pièce, qui est une comédie burlesque, parodie de western, mais j'hésitais à la programmer, vu sa difficulté.



Quand nous apprîmes qu'une troupe de comédiens amateurs l'avait montée dans le Calvados, nous décidâmes d'aller les voir pour se faire une opinion. Nous avons alors eu la preuve qu'il était possible de la jouer, par contre il nous fallut deux ans pour la monter.

Nous sommes au début du XIX^e siècle, dans l'état du Kentucky au sud-est des Etats-Unis. Le rideau se lève dans la salle à manger du ranch de John Emery Rockefeller, environ 70 ans, incarné par Bernard. Sa femme Caroline, 50 ans est interprétée par Noëlle.

Ils ont deux enfants, la fille Pamela, 17 ans, jolie mais aguicheuse, jouée par Jacqueline et le fils Tom, 20 ans, le genre voyou, dont le rôle est tenu par José*.

D'autres personnages traversent l'histoire. Tout d'abord Myriam, dite « Petite-Coup-Sûr » à cause de son adresse au tir, une prostituée au grand cœur, jouée par Annick. Puis un ami, le docteur Butler, très porté sur la bouteille, joué par moi-même. Sans oublier les indiens, Œil-de-Perdrix, le chef des apaches et Œil-de-Lynx qui a déterré la hache de guerre, tous deux interprétés par Alain. Et enfin Carlos, un ancien shérif, joué par Jean.

Le comique naît des caricatures et des incessants rebondissements de la situation, John Emery doit faire face aux attaques d'Indiens, à de multiples imbroglios au sein de sa famille et aux égarements alcoolisés du Docteur Butler.

Il y avait beaucoup de texte, avec parfois de longues tirades et quand Myriam raconte le massacre de Pancho city, elle s'exprime en alexandrins.

Il fallait trouver des répliques d'armes d'époque et monter une bande son pour le bruitage : coups de feu, danses de la guerre des indiens, etc. ... sans compter les changements de lumière. Nous avons dû faire appel à un régisseur pour le jeu d'orgues et le magnétophone, apparut alors un autre Gérard. Tout ceci explique les deux années de préparation. Nous la jouâmes ailleurs, mais c'est une autre histoire !

Jean-Claude MAYZAUD

* A cette époque les pompiers du Sap étaient vaguement jumelés pour la musique avec les pompiers de Sontra en Allemagne. Pour pouvoir échanger quelques mots, nous prenions des cours du soir avec José Millequant, un professeur de Vimoutiers, et comme il manquait un acteur, il accepta de nous rejoindre.

Vie de la Commune

Cérémonie des vœux



Tous les habitants de Sap-en-Auge sont cordialement invités à la Cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire qui aura lieu



le jeudi 15 janvier 2026 à 19h30, Salle des Fêtes



Dimanche de Caractère - 7 septembre 2025

« L'Essentage d'hier à aujourd'hui »

Le patrimoine et le savoir faire des artisans du bâti suscite toujours un vif intérêt.

Une soixantaine de visiteurs se sont rassemblés sur la Place du Marché autour de Simon Grolleau, artisan couvreur, qui nous a montré comment réaliser un essentage.



Une exposition d'outils anciens et des démonstrations de leur utilisation a également emporté l'enthousiasme du public présent.

Après une courte présentation sur l'histoire du Sap et la distribution d'un livret, Bastien Chaignard a, comme les années passées, guidé les visiteurs dans les rues de notre cité à la découverte de son patrimoine riche en essentages variés : ardoises de formes multiples et parfois colorées, bardages métalliques à motifs, bardage de bois ...

L'après-midi s'est terminé en Salle du Conseil par une dégustation de produits fermiers offerts pour la plupart par nos producteurs locaux.

Un de nos jeunes à l'Honneur ...

Gabin Philippe distingué !



A l'occasion de la Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918, le mardi 11 novembre 2025, Gabin Philippe a reçu des mains de Monsieur le Maire, en présence de Jean-Claude Mayzaud, Président de l'Union Nationale des Combattants (UNC) du Plateau du Sap,

L'Insigne de Porte-Drapeau

Cette décoration vient récompenser l'engagement de Gabin, âgé de bientôt 18 ans, qui porte le drapeau depuis 2021.

A noter dans vos agendas

Festivités du 1^{er} semestre 2026

15 janvier :	Cérémonie des Vœux, 19h30, Salle des Fêtes
28 février :	Atelier Greffage, Le Grand Jardin
3 mai :	Foire à tout, Place du Marché
14 mai :	Randonnée gourmande, Le Grand Jardin
13 juin :	Comice Agricole, Le Grand Jardin
13 juillet :	Soirée Guinguette, Le Grand Jardin

« Octobre Rose »

L'association « Le Grand Jardin », l'Institut « l'Instant de bien-être » et les pompiers de Sap-en-Auge se sont mobilisés pour manifester leur soutien à travers l'organisation d'un concert Gospel en l'Eglise du Sap et une collecte de fonds pour la lutte contre le cancer dans le cadre de la campagne annuelle « Octobre Rose ».

Les sommes récoltées ont été remises à la responsable des dons du Centre François Baclesse à Caen. Cette contribution sera dédiée à la fois au financement de la recherche contre le cancer et à l'amélioration du confort et de la qualité de vie des patients.



Bravo à tous les participants, bénévoles et partenaires pour cet événement chaleureux porteur d'espoir.

CCAS - Repas des anciens

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu dimanche 23 novembre dans une ambiance très chaleureuse. Il a permis de mettre à l'honneur les doyens de la commune âgés de 99 ans passés : Hélène Quénot et Louis Roulois, ci-dessous avec Monsieur le Maire.



Eglise ouverte et fleurie ...

Le réseau européen « Eglises Ouvertes » nous a permis de mettre en lumière le patrimoine religieux de notre église du Sap et d'attirer de nombreux visiteurs.

Grâce à ce réseau, divers instruments promotionnels accompagnent les touristes dans leur découverte de ses richesses et un dépliant, créé à cette occasion, leur permet d'appréhender ses éléments les plus remarquables.



Le décor de Noël 2025

Les commentaires du livre d'or témoignent de l'intérêt des visiteurs qui soulignent, en particulier, le soin apporté au fleurissement de l'intérieur de l'église.

Un grand merci à Béatrice Bourgault qui réalise tout au long de l'année de très beaux décors fleuris dans notre église.



Association Le Grand Jardin

Fête du Cidre - 8 et 9 novembre 2025

Record de fréquentation pour cette 26^{ème} édition de la Fête du Cidre à l'ancienne, organisée par l'association.

Le public se pressait sur le site du Grand Jardin autour d'une soixantaine d'exposants qui proposaient artisanat et produits du terroir.



Cette manifestation fut l'occasion pour Monsieur le Maire d'inaugurer, en présence de plusieurs officiels, l'Espace Intergénérationnel qui avait fait l'objet d'une demande de la population, lors de l'enquête réalisée par le Bureau d'Etude « Quartier Libre ».

Dates des manifestations à venir dans la rubrique : « A noter dans vos agendas »

Société des courses hippiques

Deux réunions ont eu lieu en 2025. Lors de la seconde, le dimanche 10 août, Monsieur le Maire et la Fédération Régionale de Basse-Normandie ont rendu un bel hommage à Jean Feuillet, disparu le 23 mai 2025, pour le travail effectué pendant de nombreuses années en tant que Président et membre actif de la Société des courses hippiques du Sap.

Merci à tous pour votre soutien et rendez-vous en 2026, les 9 et 30 août.

Le Président, Franck Feuillet

Ecole Raymond Queneau

Depuis la rentrée, beaucoup d'actions ont eu lieu dans divers domaines.

Domaine sportif :

- **Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS) :** Jeudi 18 septembre après-midi pour les MS et GS (jeux de raquettes, d'opposition et de ballons, athlétisme) et vendredi 19 matin du CP au CM2 (badminton, tennis de table, hand, lutte, tennis, danse). *Remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour nos élèves.*



- **Cross du collège :** vendredi 4 octobre du CE1 au CM2 dans le cadre des Virades de l'Espoir (Combattre la Mucoviscidose). *8 médailles pour nos élèves.*

- **Cross école et parcours de motricité :** vendredi 17 octobre, dans le Grand jardin et gymnase.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont encouragé nos élèves, aux résidents de l'Ehpad Audelin Lejeune et à des résidents du Foyer Louise Marie.

Autres domaines :

- **Semaine du goût :** maternelles, CP et CE1 le lundi 13 octobre avec Mme Roguet, Cheffe à domicile / jeudi 6 novembre après-midi avec Mme Canel de la Ferme du Rouvray pour les CM1-CM2 / Mardi 18 novembre, CE2 et CM1 au restaurant La Lic'Orne. *Remerciements à tous ces professionnels qui donnent de leur temps pour nos élèves.*

- **Ehpad Audelin Lejeune :** les élèves de la GS au CE2 ont assisté à un spectacle « Bestiaire musical » le 26 septembre + Participation des élèves de CE1, CE2 et CM1 à « La semaine bleue ».

- **Foyer Louise Marie :** CM1 et CM2, ateliers travaux manuels, jeux de société, rencontre sportive. Première activité ensemble le lundi 24 novembre après-midi pour la confection de décorations de Noël.

- **Gôûter de Noël** le jeudi 18 décembre et **repas de Noël** le vendredi 19. Le Père Noël passera un peu en avance à l'école (dans la nuit du jeudi au vendredi) juste avant les vacances.

Tout au long de l'année, l'école collecte les bouchons de bouteilles et les couvercles en plastique pour l'association "Bouchons 276", les piles pour Batribox, et les stylos en plastique et feutres usagés pour l'association Ti'Moun, en partenariat avec le collège de Vimoutiers. Les élèves comptent sur vous !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe enseignante et les agents.